

Accompagnement personnalisé – BAC PRO 3 ans

L'évaluation

Tout dispositif, toute action pour s'améliorer suppose qu'un bilan soit effectué périodiquement et tout au moins en fin d'année. Voici quelques pistes :

L'évaluation des progrès de l'élève peut se faire en se référant :

- aux résultats scolaires, aux remarques du conseil de classe,
- à l'évolution de son comportement en classe : assiduité, qualité du travail fourni, motivation, adhésion à sa formation,...
- aux bilans des entretiens réguliers,
- aux positionnements et auto-positionnements réussis,
- aux bilans réalisés à l'issue de certains modules.

L'évaluation du dispositif se fait à partir de la confrontation entre les objectifs et la synthèse des résultats individuels en termes quantitatifs et qualitatifs .

Il doit vérifier que :

- les objectifs fixés sont pertinents pour l'établissement et ont été atteints,
- la démarche utilisée était adaptée et est reproductible.

Tous les acteurs se concertent pour fixer les indicateurs de cette évaluation.

Elle peut se baser sur

- un tableau de bord qui fait la synthèse des observations en termes quantitatifs et qualitatifs :
 - nombre d'élèves accompagnés,
 - nombre d'acteurs impliqués,
 - diversité de l'offre,
 - adéquation entre les besoins et les réponses apportées,
 - progrès des élèves par rapport à leurs besoins,
 - assiduité,
 - participation active.
- un questionnaire d'appréciation renseigné par les élèves et les enseignants : ressenti, ajustements et évolution proposés,...
- un tableau d'évaluation de la démarche portant sur les outils, l'organisation, les actions menées,...

Voici en annexe, les documents utiles à l'évaluation faits par certains établissements.

Ces documents sont des exemples de réflexions menées par les équipes éducatives et ne sont en rien des modèles.

Chaque réflexion tient compte des spécificités des établissements (public, offres de formation organisation, équipes éducatives ou pédagogiques, taille, situation géographique, ...).

Annexe : Évaluation de la mise en place de l'accompagnement personnalisé dans un établissement

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ (ACCP)

ÉVALUATION DE LA MISE EN PLACE

NOM DE L'ETABLISSEMENT

VILLE :

Nombre de classes de BAC PRO 3 ans concernées :

LES OBJECTIFS SPECIFIQUES DE VOTRE ETABLISSEMENT

A quels objectifs précis répond l'accompagnement personnalisé (en tenant compte des spécificités de votre établissement) ?

LES MODALITES D'ORGANISATION

Comment a été présenté l'accompagnement personnalisé aux familles ?

Comment sont placées les heures d'AccP dans l'emploi du temps élève ?

Quels sont les enseignants qui interviennent ? De quelles disciplines sont-ils issus ?

Quels sont les élèves concernés ? Des élèves de classes différentes ? Des élèves d'un même niveau de formation ?

Des élèves de niveau de formation différents avec des besoins différents ? De groupes modulables toute l'année ?

LES DEMARCHES PEDAGOGIQUES - les modalités de travail avec l'élève et /ou les élèves

Avez-vous effectué un positionnement ? Lequel ?

Avez-vous mis en place des entretiens individuels ? et si oui comment ?

Quels modes pédagogiques avez-vous mis en place ?

LA COORDINATION

Qui ?

Comment ? Avec quels moyens ?

Quels indicateurs ?

L'EVALUATION

Quelle évaluation du dispositif ?

Quelles modalités d'évaluation des progrès des élèves ?

REMARQUES(S)